

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30'000 francs pour soutenir la création artistique : la cinquième édition du Concours FAC est lancée !

Nyon, le 29 janvier 2026

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation pour les arts et la culture de Nyon (FAC) lance un appel à projets aux artistes suisses ou résidant en Suisse, toutes disciplines artistiques confondues, pour son concours 2026.

Les actrices et acteurs culturels - artistes, associations ou fondations - de tous âges et de tous domaines sont invité·es à participer en soumettant un projet artistique ou culturel ayant un lien fort avec Nyon ou sa région. Le projet soumis doit en outre avoir été spécifiquement conçu pour ce concours.

La remise des dossiers de candidature est fixée au 3 avril 2026. Un jury, constitué de membres du conseil de fondation de la FAC et d'expert·es externes, attribuera un soutien financier d'un montant total de 30'000 francs, à un ou plusieurs projets. Le projet lauréat sera dévoilé le 10 juin 2026 lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera à l'Usine à Gaz.

Un soutien pour la culture à Nyon

Crée en septembre 2010, la FAC soutient le dynamisme culturel nyonnais en étant une passerelle entre les acteurs économiques et culturels de la région. Elle a pour but d'encourager la scène artistique nyonnaise tout en la rendant accessible à la population. Un appel à projets est lancé chaque année auprès des actrices et acteurs culturel·les, toutes disciplines confondues, dans le but de soutenir la création, la réalisation ou la diffusion d'une œuvre ou d'un projet original, ancré à Nyon ou dans sa région.

Comment participer ?

Toutes les informations sur le concours, les critères et les documents requis, ainsi que le règlement de l'appel à projets se trouvent sur : www.fac-nyon.ch

Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés exclusivement par voie électronique d'ici le **3 avril 2026 à minuit**, à l'adresse : info@fac-nyon.ch

Plus d'informations sur www.fac-nyon.ch

Contacts

Mme Myriam Kridi, secrétaire : 022 316 41 90